



Conformément à son engagement féministe, ENSEMBLE! a décidé de se donner les moyens de lutter contre les violences sexuelle et sexistes en son sein. Cela concerne l'ensemble des violences sexistes et systémiques, quel que soit le genre de la victime. Le mouvement traite aussi les violences sexistes à l'égard de personnes LGBTIQ+

# CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

## Permettre aux femmes qui ont subi des agressions de se protéger



- Protection de la victime. Le camarade mis en cause est suspendu à titre conservatoire.
- Ne pas rester isolée : trouver une écoute (auprès de camarades de confiance de son collectif local, auprès du ou de la référent·e local·e, auprès de la commission nationale contre les violences)
- Confidentialité
- Information de la victime sur ses droits et sur l'aide dont elle peut bénéficier de la part du mouvement ou d'intervenant·es extérieures

## Des outils

- Information des adhérent·es sur les dispositions mises en place par ENSEMBLE! contre les violences
- Mise en place de référent·es départementaux·ales dont la liste sera portée à la connaissance des adhérent·es
- Selon ses besoins, mettre la victime en lien avec des intervenant·es spécialisé·es afin de permettre l'accompagnement nécessaire
- Création d'une instance de recours, la commission nationale contre les violences sexuelles et sexistes, qui pourra être saisie et mener un travail de soutien de la victime, d'écoute des parties et d'établissement des faits. Mail : [ccvss@ensemble-fdg.org](mailto:ccvss@ensemble-fdg.org)

Commission  
nationale contre  
les violences  
sexuelles et sexistes  
**06 08 02 95 47**  
Mail: [ccvss@ensemble-fdg.org](mailto:ccvss@ensemble-fdg.org)

La motion adoptée par l'Assemblée Générale d'ENSEMBLE!, le 16 janvier 2020, est à lire ici :

<https://www.ensemble-mouvement.com/?p=4656>